



*Saputo*

**2 DEUXIÈME TRIMESTRE**

EXERCICE FINANCIER 2019

Voici les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2019, terminé le 30 septembre 2018.

- Les revenus du trimestre ont totalisé 3,420 milliards de dollars, en hausse d'environ 536 millions de dollars, ou 18,6 %.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté\*) s'est établi à 318,5 millions de dollars, en baisse de 11,3 millions de dollars, ou 3,4 %.
- Le bénéfice net a totalisé 163,1 millions de dollars, en baisse de 22,1 millions de dollars, ou 11,9 %.
- Le bénéfice net ajusté\* a totalisé 163,1 millions de dollars, en baisse de 22,3 millions de dollars, ou 12,0 %.
- Le bénéfice net par action (de base et dilué) s'est établi à 0,42 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,48 \$ et à 0,47 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 12,5 % et de 10,6 %, respectivement.
- Le bénéfice net par action ajusté\* (de base et dilué) s'est établi à 0,42 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,48 \$ et à 0,47 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 12,5 % et de 10,6 %, respectivement.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non audités)	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	<b>3 420,4</b>	2 884,2	<b>6 688,2</b>	5 776,3
BAIIA ajusté*	<b>318,5</b>	329,8	<b>626,0</b>	685,0
Bénéfice net	<b>163,1</b>	185,2	<b>289,1</b>	385,5
Bénéfice net ajusté*	<b>163,1</b>	185,4	<b>323,4</b>	385,7
Bénéfice net par action				
De base	<b>0,42</b>	0,48	<b>0,74</b>	1,00
Dilué	<b>0,42</b>	0,47	<b>0,74</b>	0,99
Bénéfice net par action ajusté*				
De base	<b>0,42</b>	0,48	<b>0,83</b>	1,00
Dilué	<b>0,42</b>	0,47	<b>0,83</b>	0,99

- Les revenus ont augmenté principalement en raison de l'apport des récentes acquisitions.
- Toutes les récentes acquisitions ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté.
- Ensemble, les facteurs du marché aux États-Unis\*\* et la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 25 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La hausse des coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport, de même que la hausse des charges liées au projet de progiciel de gestion intégrée (PGI), ont eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté d'environ 31 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises au cours du trimestre a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le 26 octobre 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (acquisition de F&A Dairy Products). La transaction devrait être conclue d'ici la fin de l'année 2018.
- Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,165 \$ l'action, payable le 14 décembre 2018 aux actionnaires ordinaires inscrits le 4 décembre 2018.

\* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

\*\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'analyser les résultats et la situation financière de Saputo inc. (Saputo ou la Société) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes complémentaires pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables de la Société sont conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Ce rapport tient compte des éléments importants survenus entre le 30 septembre 2018 et le 1<sup>er</sup> novembre 2018, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. De l'information additionnelle relativement à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## MESURES NON DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux normes IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, les mesures non définies par les normes IFRS suivantes sont utilisées par la Société : le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté. Ces mesures sont définies à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 21 du présent rapport de gestion, pour les rapprochements avec les mesures définies par les normes IFRS.

La direction de la Société est d'avis que ces mesures non définies par les normes IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs à l'égard de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, puisqu'elles constituent des mesures clés de son rendement. Ces mesures non définies par les normes IFRS ne sont pas comptabilisées conformément aux normes IFRS, n'ont aucune signification normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent différer de calculs similaires présentés par d'autres émetteurs et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables. Ces mesures ne doivent pas être considérées en remplacement de l'information financière connexe préparée selon les normes IFRS.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

Dans la mesure où des énoncés prospectifs figurant dans le présent document constituent des perspectives financières au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, une telle information vise à fournir aux actionnaires des renseignements à l'égard de la Société, y compris son évaluation des plans financiers futurs, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les perspectives financières, tout comme l'information prospective en général, sont fondées sur des estimations, des attentes et des hypothèses actuelles et sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents de même qu'à d'autres facteurs.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les **revenus consolidés** du trimestre terminé le 30 septembre 2018 ont totalisé 3,420 milliards de dollars, en hausse d'environ 536 millions de dollars, ou 18,6 %, comparativement à 2,884 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les revenus ont augmenté en raison de la hausse des volumes de ventes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, découlant essentiellement de l'inclusion des activités récemment acquises de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn) (acquisition de Murray Goulburn), de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (acquisition de Montchevre), des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (acquisition de Shepherd Gourmet) et des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de Southeast Milk, Inc. (acquisition de SMI). Cette hausse a été contrebalancée en partie par une baisse du prix moyen du bloc\* par livre de fromage et une baisse du prix moyen du beurre\* par livre, qui se sont traduites par une diminution des revenus d'environ 42 millions de dollars. La baisse des prix sur les marchés du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale a aussi eu une incidence négative sur les revenus. Également, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 35 millions de dollars.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, les revenus ont totalisé 6,688 milliards de dollars, en hausse d'environ 912 millions de dollars, ou 15,8 %, comparativement à 5,776 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes, découlant principalement des récentes acquisitions, s'est traduite par une augmentation des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale. De plus, la baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 8 millions de dollars. Par ailleurs, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises s'est traduite par une baisse des revenus d'environ 160 millions de dollars.

Le **BAIIA ajusté consolidé** du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a totalisé 318,5 millions de dollars, en baisse de 11,3 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à 329,8 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ensemble, les facteurs du marché aux États-Unis et la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 25 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse d'environ 27 millions de dollars des coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport a aussi contribué à la diminution du BAIIA ajusté. De plus, la hausse d'environ 4 millions de dollars des frais d'administration, découlant essentiellement des initiatives liées au PGI, a entraîné une baisse du BAIIA ajusté. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable du BAIIA ajusté généré par les récentes acquisitions. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté d'environ 5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, le BAIIA ajusté consolidé a totalisé 626,0 millions de dollars, en baisse de 59,0 millions de dollars, ou 8,6 %, comparativement à 685,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ensemble, les facteurs du marché aux États-Unis et la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 26 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, la hausse d'environ 51 millions de dollars des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant des frais de manutention et d'entreposage externe additionnels, de même que la hausse des coûts de transport, ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. La hausse d'environ 9 millions de dollars des frais d'administration, découlant essentiellement des initiatives liées au PGI, s'est aussi traduite par une baisse du BAIIA ajusté. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable du BAIIA ajusté généré par les récentes acquisitions. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté d'environ 8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

## AUTRES ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'**amortissement** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 a totalisé 77,0 millions de dollars, en hausse de 25,2 millions de dollars, comparativement à 51,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amortissement pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 s'est élevé à 151,2 millions de dollars, en hausse de 45,7 millions de dollars, comparativement à 105,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses sont essentiellement attribuables à la charge d'amortissement additionnelle liée aux récentes acquisitions, aux ajouts aux immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables, et aux marques de commerce, pour lesquelles l'amortissement a commencé à l'exercice 2019.

Les **coûts d'acquisition** se sont chiffrés à 48,9 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018. Les coûts d'acquisition sont liés à l'acquisition de Murray Goulburn, ce qui comprend des droits de timbre de 38,6 millions de dollars, de même qu'à l'acquisition de Shepherd Gourmet.

Les **charges d'intérêts nettes** ont augmenté de 9,9 millions de dollars et de 19,3 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la dette additionnelle liée à l'acquisition de Murray Goulburn.

Les **impôts sur les bénéfices** pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 ont totalisé 56,0 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 25,6 %, comparativement à 30,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les impôts sur les bénéfices pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 ont totalisé 95,1 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition de 24,8 %, comparativement à 30,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces baisses sont essentiellement attribuables à la diminution du taux d'imposition fédéral aux États-Unis découlant de la réforme fiscale américaine\*. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société.

Le **bénéfice net** du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a totalisé 163,1 millions de dollars, en baisse de 22,1 millions de dollars, ou 11,9 %, comparativement à 185,2 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, le bénéfice net a totalisé 289,1 millions de dollars, en baisse de 96,4 millions de dollars, ou 25,0 %, comparativement à 385,5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces baisses sont attribuables aux facteurs susmentionnés.

Le **bénéfice net ajusté** a totalisé 163,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018, comparativement à 185,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, le bénéfice net ajusté a totalisé 323,4 millions de dollars, comparativement à 385,7 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces baisses sont attribuables aux facteurs susmentionnés.

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2019		2018				2017	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenus	3 420,4	3 267,8	2 744,4	3 021,8	2 884,2	2 892,1	2 719,8	2 966,1
BAIIA ajusté*	318,5	307,5	261,7	318,0	329,8	355,2	284,1	346,6
Bénéfice net	163,1	126,0	130,0	337,0	185,2	200,3	165,2	197,4
Coûts d'acquisition et de restructuration <sup>1</sup>	–	34,3	5,3	25,1	0,2	–	–	–
Réforme fiscale américaine**	–	–	–	(178,9)	–	–	–	–
Bénéfice net ajusté*	163,1	160,3	135,3	183,2	185,4	200,3	165,2	197,4
Bénéfice net par action								
De base	0,42	0,32	0,34	0,87	0,48	0,52	0,42	0,50
Dilué	0,42	0,32	0,33	0,86	0,47	0,51	0,42	0,49
Bénéfice net par action ajusté*								
De base	0,42	0,41	0,35	0,47	0,48	0,52	0,42	0,50
Dilué	0,42	0,41	0,35	0,47	0,47	0,51	0,42	0,49

\* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

\*\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

<sup>1</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices.

### Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis*, <sup>1</sup>	(7)	2	(3)	(19)	(6)	3
Réduction de valeur des stocks	–	–	(11)	(2)	(3)	(1)
Conversion des devises <sup>1,2</sup>	5	(13)	(5)	(14)	(8)	9

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

<sup>2</sup> La conversion des devises inclut l'effet sur le BAIIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens.

## TRÉSORERIE, RESSOURCES FINANCIÈRES ET CAPITAL

La présente section vise à donner un aperçu des stratégies de gestion de la trésorerie et du capital de la Société ainsi que des méthodes utilisées pour atteindre les objectifs opérationnels. Elle fournit également des détails sur la façon dont la Société gère son risque de liquidité afin de s'acquitter de ses obligations financières aux moments requis.

La majorité des besoins en trésorerie de la Société sont financés au moyen de la trésorerie générée par les activités d'exploitation. Ces fonds sont principalement affectés aux dépenses en immobilisations, au versement des dividendes, au remboursement de la dette, aux acquisitions d'entreprises et au rachat d'actions. De plus, la Société dispose de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de facilités de crédit bancaire destinées à des fins générales et devrait pouvoir répondre à ses besoins en trésorerie pour au moins les 12 prochains mois. La Société ne prévoit pas avoir de difficulté à obtenir du financement pour des montants supérieurs à ceux dont elle dispose actuellement par l'entremise d'ententes existantes afin de financer de possibles acquisitions.

Les flux de trésorerie de la Société sont présentés dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	298,7	253,7	534,6	504,2
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	248,8	168,4	405,2	288,2
Trésorerie générée par (utilisée pour) les activités d'investissement	105,8	(123,6)	(1 294,0)	(217,1)
Trésorerie générée par (utilisée pour) les activités de financement	(353,2)	9,4	869,8	(129,7)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,4	54,2	(19,0)	(58,6)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, la trésorerie générée par les **activités d'exploitation** a totalisé 298,7 millions de dollars, comparativement à 253,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 45,0 millions de dollars. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, la trésorerie générée par les activités d'exploitation a totalisé 534,6 millions de dollars, comparativement à 504,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 30,4 millions de dollars.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, la **trésorerie nette générée par les activités d'exploitation** a totalisé 248,8 millions de dollars, comparativement à 168,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de 80,4 millions de dollars est attribuable aux variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation de 53,1 millions de dollars, qui s'explique par les variations des débiteurs, des stocks et des créditeurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché et à la baisse de 43,4 millions de dollars des impôts sur les bénéfices payés. Elle a été contrebalancée en partie par une baisse de 11,3 millions de dollars du BAIIA ajusté et par une hausse de 8,0 millions de dollars des intérêts payés. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, la trésorerie nette générée par les activités d'exploitation a totalisé 405,2 millions de dollars, comparativement à 288,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de 117,0 millions de dollars est attribuable aux variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation de 132,4 millions de dollars, qui s'expliquent par les variations des débiteurs, des stocks et des créditeurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché et par la baisse de 106,5 millions de dollars des intérêts payés. Elle a été contrebalancée en partie par une baisse de 59,0 millions de dollars du BAIIA ajusté et des hausses de 48,6 millions de dollars des coûts d'acquisition et de 19,9 millions de dollars des intérêts payés.

Les **activités d'investissement** pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 comprenaient le produit net de la cession de l'usine de Koroit<sup>1</sup>, soit 239,7 millions de dollars. Un montant de 40,2 millions de dollars déboursé à titre de paiement de clôture dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn, un montant de 75,7 millions de dollars lié aux ajouts aux immobilisations et un montant de 18,4 millions de dollars en actifs incorporels relatifs essentiellement aux initiatives liées au PGI se sont aussi ajoutés aux activités d'investissement. Les activités d'investissement pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 comprenaient principalement un montant de 1,357 milliard de dollars déboursé pour l'acquisition de Murray Goulburn et l'acquisition de Shepherd Gourmet, des ajouts aux immobilisations d'un montant de 141,9 millions de dollars et des ajouts aux actifs incorporels de 36,1 millions de dollars relatifs aux initiatives liées au PGI. Enfin, la Société a tiré un montant de 239,7 millions de dollars de la cession de l'usine de Koroit.

<sup>1</sup> Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'*Australian Competition and Consumer Commission* dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn.

Les **activités de financement** pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 se composaient essentiellement de l'émission de billets à moyen terme de série 5 pour un montant de 350,0 millions de dollars. La Société a utilisé le produit net de l'émission, conjugué à la trésorerie et aux facilités de crédit disponibles, pour rembourser une tranche de 400,0 millions de dollars d'un emprunt bancaire à terme non garanti. Aussi, à la suite de la cession de l'usine de Koroit, la Société a remboursé une tranche de 246,6 millions de dollars d'un emprunt bancaire à terme non garanti. La Société a également versé des dividendes de 64,1 millions de dollars. Finalement, des actions d'une valeur de 8,7 millions de dollars ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions. Les activités de financement pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 se composaient essentiellement d'une dette à long terme additionnelle d'un montant de 1,634 milliard de dollars liée à l'acquisition de Murray Goulburn et aux billets à moyen terme de série 5. La Société a utilisé le produit net de l'émission pour rembourser un emprunt bancaire à terme non garanti. La Société a aussi remboursé une facilité d'emprunt bancaire à terme non garantie à la suite de la cession de l'usine de Koroit. Des actions d'une valeur de 26,6 millions de dollars ont également été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions. Finalement, la Société a versé des dividendes de 126,2 millions de dollars et réduit ses emprunts bancaires de 15,8 millions de dollars.

## Trésorerie

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio)

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Actifs à court terme	3 007,5	2 422,4
Passifs à court terme	1 544,9	1 292,8
Fonds de roulement	1 462,6	1 129,6
Ratio du fonds de roulement	1,95	1,87

Le ratio du fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir les passifs à court terme au moyen d'actifs à court terme, sans avoir un surplus d'actifs inactifs. La hausse du ratio du fonds de roulement est attribuable essentiellement à l'inclusion du bilan de l'acquisition de Murray Goulburn.

## Gestion du capital

La stratégie de la Société en matière de capital nécessite une structure de financement bien équilibrée afin de maintenir la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des projets de croissance tout en lui permettant d'effectuer des dépenses en immobilisations de façon disciplinée et de maximiser la valeur pour les actionnaires.

La Société vise un niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le BAIIA ajusté\*. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité.

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio et le nombre d'actions et d'options)

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Dette à long terme	2 385,8	1 425,3
Emprunts bancaires	156,7	193,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,3	122,2
Dette nette*	2 451,2	1 496,4
BAIIA ajusté** des 12 derniers mois	1 205,7	1 264,7
Dette nette sur le BAIIA ajusté** des 12 derniers mois	2,03	1,18
Nombre d'actions ordinaires	388 575 330	387 407 403
Nombre d'options d'achat d'actions	22 381 718	19 510 123

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

\*\* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 91,3 millions de dollars et de facilités de crédit bancaire disponibles de 1,247 milliard de dollars, desquelles une tranche de 156,7 millions de dollars avait été prélevée. Se reporter aux notes 5 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires et la dette à long terme.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a émis des billets à moyen terme pour un montant de 350,0 millions de dollars dans le cadre de son programme de billets à moyen terme et a utilisé le produit net pour rembourser un emprunt à terme non garanti.

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Au 29 octobre 2018, 388 705 403 actions ordinaires et 22 171 994 options d'achat d'actions étaient en circulation.

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.



## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société assure la gestion et le suivi continu de ses engagements et de ses obligations contractuelles afin de veiller à ce qu'elle puisse s'acquitter de ceux-ci au moyen des fonds provenant de l'exploitation et de l'optimisation de sa structure du capital.

Les obligations contractuelles de la Société se composent des engagements relatifs au remboursement de certains emprunts à long terme, des contrats de location visant des locaux, de l'équipement et du matériel roulant ainsi que des obligations d'achat au titre de dépenses en immobilisations pour lesquelles la Société s'est engagée.

(en millions de dollars CAD)

	30 septembre 2018				31 mars 2018			
	Dettes à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat	Total	Dettes à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat	Total
Moins de 1 an	4,4	78,1	95,6	178,1	4,4	29,1	91,8	125,3
De 1 à 2 ans	318,7	63,4	–	382,1	520,9	24,6	–	545,5
De 2 à 3 ans	600,0	55,9	–	655,9	–	20,0	–	20,0
De 3 à 4 ans	300,0	47,1	–	347,1	300,0	15,8	–	315,8
De 4 à 5 ans	512,7	43,2	–	555,9	300,0	14,2	–	314,2
Plus de 5 ans	650,0	138,4	–	788,4	300,0	27,1	–	327,1
	<b>2 385,8</b>	<b>426,1</b>	<b>95,6</b>	<b>2 907,5</b>	<b>1 425,3</b>	<b>130,8</b>	<b>91,8</b>	<b>1 647,9</b>

### Dettes à long terme

Tel qu'il est décrit à la note 6 des états financiers consolidés, la dette à long terme de la Société se compose également de cinq séries de billets à moyen terme d'un montant de 300,0 millions de dollars à 350,0 millions de dollars, pour un total de 1,550 milliard de dollars, portant intérêt à un taux variant entre 1,94 % et 3,60 % par année et échéant entre novembre 2019 et août 2025.

Dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable (facilité d'acquisition), composée de trois tranches : une tranche d'un an d'un montant de 400,0 millions de dollars, laquelle a été remboursée en totalité au moyen de l'émission de nouveaux billets à moyen terme de série 5 en août 2018, une tranche de trois ans d'un montant de 300,0 millions de dollars et une tranche de cinq ans d'un montant de 559,3 millions de dollars (600,0 millions de dollars AUD), dont un montant de 46,6 millions de dollars (50,0 millions de dollars AUD) a été remboursé. La facilité d'acquisition porte intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou aux taux des acceptations bancaires australiennes majorés de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

## BILAN

Les principaux postes du bilan au 30 septembre 2018 ont varié essentiellement en raison des acquisitions conclues récemment.

Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités américaines libellées en dollars américains était de 1,2908 \$ CAD/USD au 30 septembre 2018, contre 1,2900 \$ CAD/USD au 31 mars 2018. Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités en Argentine libellées en pesos argentins était de 0,0313 \$ CAD/ARS au 30 septembre 2018, contre 0,0640 \$ CAD/ARS au 31 mars 2018. Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités australiennes libellées en dollars australiens était de 0,9322 \$ CAD/AUD au 30 septembre 2018, contre 0,9914 \$ CAD/AUD au 31 mars 2018. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar australien et au peso argentin s'est traduite par des valeurs moins élevées comptabilisées dans les postes du bilan concernés de nos activités à l'étranger.

La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins emprunts bancaires) a augmenté, passant d'un montant négatif de 71,1 millions de dollars au 31 mars 2018 à un montant négatif de 65,4 millions de dollars au 30 septembre 2018, principalement en raison de la diminution des emprunts bancaires. La variation de l'écart de conversion comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est attribuable principalement à la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises.



## NORMES COMPTABLES

### **INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE**

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. L'application anticipée est permise.

#### **IFRS 3, Regroupements d'entreprises**

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

#### **IFRS 9, Instruments financiers**

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

#### **IFRS 11, Partenariats**

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

#### **IFRS 16, Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

#### **IAS 19, Avantages du personnel**

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

#### **IAS 23, Coûts d'emprunt**

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

#### **IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises**

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

#### **IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux**

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes, modifications et interprétation sur les états financiers de la Société.

## QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 16

IFRS 16 doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. La Société n'adoptera pas IFRS 16 de façon anticipée.

IFRS 16 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 16 à la date de la première application. La Société appliquera la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 16.

Les principales incidences de l'adoption d'IFRS 16 devraient concerner la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La majorité des contrats de location considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 devraient être comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation et des obligations locatives. La Société s'attend à ce qu'IFRS 16 ait une incidence sur son état consolidé des résultats en raison du reclassement des loyers et charges locatives, qui seront désormais classés dans les charges d'amortissement et d'intérêts plutôt que dans les charges d'exploitation. Le changement de la façon de comptabiliser ces charges aura une incidence sur la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie.

La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers de la Société.

## **INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE**

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018.

### **IFRS 2, Paiement fondé sur des actions**

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

### **IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le but de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives révisées à l'égard du classement et de l'évaluation des actifs financiers, y compris un nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. En vertu d'IFRS 9, la perte de valeur est calculée selon les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 9.

*Classement et évaluation* IFRS 9 comporte de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers qui comprennent les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le nouveau classement des actifs financiers présenté dans IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur le classement des actifs et des passifs financiers. Il n'y a pas eu d'incidence importante relativement à l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

<b>Actif/passif</b>	<b>Classement en vertu d'IAS 39</b>	<b>Classement en vertu d'IFRS 9</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Autres actifs à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Emprunts bancaires	Autres éléments de passif	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dette à long terme	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Dépréciation IFRS 9 fournit un nouveau modèle de dépréciation qui exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti.

Comptabilité de couverture IFRS 9 comporte un nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu duquel la Société doit s'assurer que les relations de couverture sont alignées sur les objectifs et la stratégie de gestion du risque de la Société et doit appliquer une approche plus qualitative et prospective pour évaluer l'efficacité des couvertures. La Société a effectué ces changements à ses documents internes pour répondre aux exigences d'IFRS 9. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, la Société a appliqué la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de façon prospective à compter de la date de la première application.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

#### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annule et remplace les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

Cette norme établit une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

En vertu d'IFRS 15, la Société doit définir son rôle à titre d'entité agissant pour son propre compte ou de mandataire dans le cadre des activités d'expédition et de manutention. Conformément à cette norme, les activités d'expédition et de manutention de la Société sont considérées comme une activité principale et sont présentées selon le montant brut.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus, puisque les revenus sont comptabilisés à un moment précis lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Elle a aussi eu une incidence sur certains contrats conclus avec des clients qui offrent des programmes incitatifs, comprenant des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Ces incitatifs donnent lieu à des contreparties variables, qui sont aussi estimées au moment de la passation du contrat. Enfin, IFRS 15 a eu une incidence sur le classement de certains montants versés aux clients dans l'état des résultats, les paiements aux clients pour des biens ou services distincts ayant été classés dans les frais de vente, généraux et d'administration et les paiements qui n'étaient pas pour des biens et services distincts, à titre de composante des ventes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

### ***IAS 40, Immeubles de placement***

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

### ***IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée***

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

### ***IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes***

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les normes IFRS devraient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à une telle application ont été remplies.

En vertu d'IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés selon l'indice général des prix approprié pour rendre compte de l'incidence de l'inflation et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les incidences principales sur les états financiers de la Société sont une hausse de 57,0 millions de dollars des actifs non monétaires, comme les stocks, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, et une hausse de 13,9 millions de dollars des passifs d'impôts différés. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> juillet 2018, un ajustement non récurrent de 43,1 millions de dollars a été inclus dans les états consolidés du résultat global.

## **SUIVI DE CERTAINS ÉLÉMENTS FAISANT L'OBJET D'UNE ANALYSE**

Pour une analyse relative aux garanties, aux transactions entre parties liées, aux méthodes comptables critiques et au recours à des estimations comptables, aux risques et incertitudes, ainsi qu'une analyse de sensibilité des variations de taux d'intérêt et de la devise américaine, veuillez consulter l'information contenue dans le rapport annuel 2018 de la Société (pages 23 à 33 du rapport de gestion).

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun, afin de permettre que l'information devant être présentée en vertu de la législation sur les valeurs mobilières soit constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais précisés dans cette législation. Veuillez vous reporter à la rubrique ci-dessous pour les contrôles et procédures de communication de l'information relatifs à l'acquisition de Murray Goulburn.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

Il n'y a eu aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 septembre 2018 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures des activités de Murray Goulburn acquises le 1<sup>er</sup> mai 2018.

L'apport des activités acquises de Murray Goulburn à nos résultats consolidés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 s'est élevé à 11,7 % des revenus consolidés et à (14,2) % du bénéfice net consolidé. De plus, au 30 septembre 2018, les actifs à court terme des activités acquises de Murray Goulburn représentaient environ 20,4 % des actifs à court terme consolidés et ses passifs à court terme représentaient environ 18,7 % des passifs à court terme consolidés. Les actifs à long terme des activités acquises de Murray Goulburn représentaient environ 10,4 % des actifs à long terme consolidés et leurs passifs à long terme représentaient environ 0,7 % des passifs à long terme consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de Murray Goulburn sera finalisée d'ici la fin de l'exercice 2019.

## INFORMATION SECTORIELLE

### Secteur Canada

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 047,7	1 011,0	980,9	1 057,2	1 032,6	999,2
BAIIA ajusté	104,4	105,5	108,1	127,9	122,9	117,0

\* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada).

#### Revenus

Les revenus du Secteur Canada ont totalisé 1,048 milliard de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018, en hausse d'environ 15 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à 1,033 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une combinaison de produits favorable et l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet ont eu une incidence positive sur les revenus au cours du trimestre considéré. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes de lait nature et des prix de vente des ingrédients laitiers sur le marché de l'exportation.

Depuis le début de l'exercice, les revenus du Secteur Canada ont totalisé 2,059 milliards de dollars, en hausse d'environ 27 millions de dollars, ou 1,3 %, par rapport aux revenus de 2,032 milliards de dollars enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes découlant de l'acquisition de Shepherd Gourmet et une combinaison de produits favorable ont eu une incidence positive sur les revenus au cours de la période visée. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes de lait nature et des prix de vente des ingrédients laitiers sur le marché de l'exportation.

#### BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur Canada a totalisé 104,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018, en baisse de 18,5 millions de dollars, ou 15,1 %, comparativement à 122,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative des conditions de marché concurrentielles et de la baisse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant de la hausse des coûts de transport et d'essence, ainsi que la hausse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, ont contribué à la baisse d'environ 7 millions de dollars du BAIIA ajusté. Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'incidence positive d'une combinaison de produits favorable et de l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA ajusté a totalisé 209,9 millions de dollars, en baisse de 30,0 millions de dollars, ou 12,5 %, comparativement à 239,9 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative des conditions de marché concurrentielles et de la baisse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant de la hausse des coûts de transport et d'essence, ainsi que la hausse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, ont contribué à la baisse d'environ 17 millions de dollars du BAIIA ajusté. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la hausse des volumes de ventes des ingrédients laitiers, une combinaison de produits favorable et l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet.

## Secteur USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 618,0	1 594,6	1 435,1	1 591,3	1 528,1	1 578,3
BAlIA ajusté*	133,8	154,3	128,3	153,9	170,7	196,5

\* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

### Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis* <sup>1</sup>	(7)	2	(3)	(19)	(6)	3
Réduction de valeur des stocks	–	–	(7)	–	–	–
Taux de change du dollar américain <sup>1</sup>	7	(8)	(6)	(9)	(7)	8

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### Autres informations pertinentes

(en dollars USD, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Prix du bloc*</b>						
Ouverture	1,555	1,530	1,540	1,735	1,525	1,520
Clôture	1,690	1,555	1,530	1,540	1,735	1,525
Moyenne	1,605	1,603	1,524	1,627	1,660	1,575
<b>Prix du beurre*</b>						
Ouverture	2,268	2,215	2,208	2,315	2,643	2,108
Clôture	2,320	2,268	2,215	2,208	2,315	2,643
Moyenne	2,264	2,339	2,160	2,254	2,568	2,312
Prix moyen de la poudre de lactosérum par livre*	0,387	0,279	0,241	0,310	0,403	0,465
Écart*	0,095	0,135	0,148	0,072	0,066	0,039
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien <sup>1</sup>	1,307	1,290	1,268	1,270	1,256	1,344

\* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

<sup>1</sup> Selon l'information publiée par *Bloomberg*.

Le Secteur USA se compose de la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

### Revenus

Les revenus du Secteur USA ont totalisé 1,618 milliard de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, en hausse d'environ 90 millions de dollars, ou 5,9 %, comparativement à 1,528 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Malgré une baisse des volumes au sein de la catégorie des aliments laitiers, les volumes de ventes ont augmenté, principalement en raison de l'inclusion de l'acquisition de Montchevre et de l'acquisition de SMI, ainsi que de la hausse des volumes de ventes des ingrédients laitiers. Toutefois, la baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 42 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers a aussi eu une incidence négative sur les revenus, alors que la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est traduite par une augmentation des revenus d'environ 64 millions de dollars.



Depuis le début de l'exercice, les revenus du Secteur USA ont totalisé 3,213 milliards de dollars, en hausse d'environ 107 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement aux revenus de 3,106 milliards de dollars enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Malgré une baisse des volumes au sein de la catégorie des aliments laitiers, les volumes de ventes ont augmenté, principalement en raison de l'inclusion de l'acquisition de Montchevre et de l'acquisition de SMI, ainsi que de la hausse des volumes de ventes des ingrédients laitiers. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des prix de vente sur les marchés des ingrédients laitiers. De plus, la baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 8 millions de dollars. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence minime sur les revenus.

### **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté du Secteur USA a totalisé 133,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, en baisse de 36,9 millions de dollars, ou 21,6 %, comparativement à 170,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative des conditions de marché concurrentielles, ainsi que d'une hausse des coûts d'exploitation liée à l'intégration des activités de la nouvelle usine à Almena, au Wisconsin. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant d'une augmentation des coûts de transport et de manutention, de même que la hausse des frais d'administration, découlant essentiellement des initiatives liées au PGI, ont aussi contribué à la diminution d'environ 26 millions de dollars du BAIIA ajusté.

La baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et la baisse du prix moyen du beurre par livre au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent ont eu une incidence défavorable sur la réalisation des stocks et sur l'absorption des frais fixes. En outre, la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. Toutefois, la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Ensemble, ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'apport de l'acquisition de Montchevre et de l'acquisition de SMI a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. De plus, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence positive d'environ 7 millions de dollars sur le BAIIA ajusté.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA ajusté a totalisé 288,1 millions de dollars, en baisse de 79,1 millions de dollars, ou 21,5 %, comparativement à 367,2 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative des conditions de marché concurrentielles, ainsi que d'une hausse des coûts d'exploitation liée à l'intégration des activités de la nouvelle usine à Almena, au Wisconsin. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant d'une augmentation des coûts de transport et de manutention, de même que la hausse des frais d'administration, découlant des initiatives liées au PGI, ont aussi contribué à la diminution d'environ 48 millions de dollars du BAIIA ajusté.

La baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et la baisse du prix moyen du beurre par livre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent ont eu une incidence défavorable sur la réalisation des stocks et l'absorption des frais fixes. De plus, la baisse des prix sur les marchés internationaux des ingrédients laitiers a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. Toutefois, la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Ensemble, ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'apport de l'acquisition de Montchevre et de l'acquisition de SMI a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence minime sur le BAIIA ajusté.

## Secteur International

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	754,7	662,2	328,4	373,3	323,5	314,6
BAlIA ajusté*	80,3	47,7	25,3	36,2	36,2	41,7

\* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 22 du présent rapport de gestion.

### Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019		2018			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	-	-	(4)	(2)	(3)	(1)
Conversion des devises <sup>1</sup>	-	(7)	2	(4)	(1)	1

<sup>1</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International se compose de la Division Produits laitiers (Australie) et de la Division Produits laitiers (Argentine).

### Revenus

Les revenus du Secteur International ont totalisé 754,7 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, soit une hausse de 431,2 millions de dollars, ou 133,3 %, comparativement à 323,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn pour un trimestre complet et la hausse des volumes de ventes, tant dans la Division Produits laitiers (Australie) que dans la Division Produits laitiers (Argentine), se sont traduites par une augmentation des revenus. Toutefois, malgré les revenus additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin, la baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale s'est traduite par une diminution des revenus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 99 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les revenus du Secteur International ont totalisé 1,417 milliard de dollars, soit une hausse d'environ 779 millions de dollars, ou 122,1 %, comparativement à 638,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn et la hausse des volumes de ventes, tant dans la Division Produits laitiers (Australie) que dans la Division Produits laitiers (Argentine), se sont traduites par une augmentation des revenus. Toutefois, malgré les revenus additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin, la baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale s'est traduite par une diminution des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 160 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté du Secteur International a totalisé 80,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, en hausse de 44,1 millions de dollars, ou 121,8 %, comparativement à 36,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes, tant dans la Division Produits laitiers (Australie) que dans la Division Produits laitiers (Argentine), et l'affaiblissement du peso argentin en ce qui a trait aux ventes d'exportation en dollars américains ont eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté. De plus, l'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn a eu une incidence favorable sur le BAlIA ajusté. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, par le fait que le coût de la matière première, le lait, n'a pas suivi cette baisse, et par une hausse des frais d'administration par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence minime sur le BAlIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA ajusté a totalisé 128,0 millions de dollars, en hausse de 50,1 millions de dollars, ou 64,3 %, comparativement à 77,9 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes, tant dans la Division Produits laitiers (Australie) que dans la Division Produits laitiers (Argentine), et l'affaiblissement du peso argentin en ce qui a trait aux ventes d'exportation en dollars américains ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. De plus, l'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn et la baisse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI ont eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers et par le fait que le coût de la matière première, le lait, n'a pas suivi cette baisse, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## PERSPECTIVES

La Société bénéficie d'un bilan et d'une structure du capital solides, soutenus par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Cette souplesse financière permet à la Société de continuer de croître par l'entremise d'acquisitions ciblées et de façon organique grâce à des dépenses en immobilisations stratégiques. La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de la Société. La Société s'est engagée à fabriquer des produits de qualité et elle continuera de mettre l'accent sur l'efficience opérationnelle.

La Société poursuivra ses activités de planification, de conception et de mise en œuvre liées à la migration vers le nouveau PGI qui a été mis en œuvre en Argentine, en Australie et dans la Division Aliments laitiers (USA). La prochaine étape pour la Société est le déploiement de son programme de PGI au sein de toutes les activités récemment acquises de Murray Goulburn, ce qui fera en sorte que toutes les activités de la Division Produits laitiers (Australie) seront exécutées selon un système unique. Nous prévoyons avoir terminé cette étape à l'exercice 2020, après quoi nous procéderons à la mise en œuvre du PGI dans les divisions restantes en Amérique du Nord, ce qui devrait être terminé à l'exercice 2022.

L'Accord de libre-échange nord-américain renégocié, maintenant appelé Accord États-Unis-Mexique-Canada (AÉUMC), a été annoncé le 30 septembre 2018. La Société procède actuellement à l'examen des changements proposés et à l'évaluation de l'incidence particulière qu'ils auront sur les secteurs Canada, USA et International. Saputo exerce ses activités dans divers emplacements géographiques partout dans le monde et exporte ses produits dans plus de 40 pays. La Société ne prévoit pas que le nouvel accord aura une incidence importante sur ses activités à la suite de l'adoption officielle de l'AÉUMC.

Au Canada, afin d'atténuer les pressions sur les marges, la faible croissance et les conditions de marché concurrentielles, la Société continuera de mettre l'accent sur la révision de l'ensemble de nos activités pour améliorer l'efficience opérationnelle. La Division Produits laitiers (Canada) entreprendra des projets d'immobilisations visant à améliorer l'efficience et à maximiser la place qu'elle occupe en ce qui a trait à la fabrication afin de conserver une position de chef de file. Dans le cadre du plan de dépenses en immobilisations de la Société, elle construira une nouvelle installation à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, afin de mieux servir le marché de l'Ouest canadien et de bénéficier d'une installation à la fine pointe de la technologie. Par conséquent, la Société a vendu son installation existante de Burnaby, en Colombie-Britannique, en octobre 2018, pour un montant de 209,0 millions de dollars, ce qui se traduira par un gain après impôts d'environ 167 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2019, et a signé un contrat de location visant cette même installation jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation soit achevée, ce qui devrait avoir lieu au cours de l'exercice 2021.

La Division terminera l'intégration de l'acquisition de Shepherd Gourmet. L'acquisition permet à la Division Produits laitiers (Canada) d'accroître sa présence dans les fromages de spécialité et d'élargir son offre de yogourts au Canada.

La Division Fromages (USA) continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficience opérationnelle et sur le contrôle des coûts pour atténuer l'incidence négative des marchés de marchandises pour les ingrédients laitiers et des conditions de marché concurrentielles sur le BAIIA ajusté. Au cours des trimestres à venir, la Division continuera d'intensifier ses efforts pour atteindre, à court terme, l'efficience au sein de ses activités de fabrication de fromage bleu à son usine construite récemment à Almena, au Wisconsin. La Société demeure convaincue que ce projet de dépenses en immobilisations permettra à la Division de continuer à renforcer sa position au sein de la catégorie du fromage bleu.

La Division tirera aussi parti de l'intégration de l'acquisition de Montchevre, qui permet à la Division Fromages (USA) d'accroître sa présence dans les fromages de spécialité aux États-Unis.

La Société croit qu'elle sera en bonne position pour conclure l'acquisition de F&A Dairy Products d'ici la fin de l'année 2018. Cette acquisition bonifiera et complétera les activités de la Division Fromages (USA). F&A Dairy Products, Inc. produit une variété de fromages naturels, dont la mozzarella et le provolone, qui sont distribués aux États-Unis et au Mexique.

Le programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait a été mis en place en Californie le 17 octobre 2018, et les prix avancés et les facteurs de fixation des prix seront annoncés le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Si le programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait de la Californie avait été en vigueur au début de l'exercice considéré, le coût supplémentaire du lait en découlant aurait totalisé environ 9 millions de dollars, selon les prix réels du lait. Le Secteur continuera de surveiller les marchés laitiers et prendra les décisions appropriées pour atténuer l'incidence sur ses activités. Afin de traiter l'incidence négative d'une structure de coûts additionnels, la Société a l'intention d'adopter une approche disciplinée en révisant sa stratégie en ce qui a trait aux prix fixés pour les consommateurs.

La Division Aliments laitiers (USA) continuera de se concentrer sur l'optimisation et ses investissements dans son réseau existant afin de tirer parti des nouvelles capacités de production. La Division se concentrera aussi sur les activités de planification de la chaîne d'approvisionnement, d'entreposage et de logistique afin de satisfaire à la demande des clients et d'accroître l'efficacité.

Les marchés des ingrédients laitiers ont continué de reculer durant le deuxième trimestre de l'exercice 2019, et nous prévoyons que les prix de ces marchés demeureront bas pour le reste de l'exercice 2019, ce qui continuera à exercer une pression à la baisse sur les marges du Secteur Canada et du Secteur USA.

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux. Le Secteur continuera d'évaluer l'ensemble de ses activités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et s'efforcera de maximiser sa flexibilité opérationnelle pour atténuer les variations des conditions du marché. Alors que la volatilité des marchés des produits laitiers perdure, nous ne prévoyons pas une remontée importante des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers au cours de l'exercice 2019. Nous continuerons donc de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle afin d'atténuer leur incidence sur le BAIIA ajusté.

En Australie, la Société poursuivra l'intégration de l'acquisition de Murray Goulburn. Le regroupement de ses deux unités d'exploitation australiennes en une seule plateforme progresse bien. La Société continuera d'axer ses efforts sur l'augmentation de l'approvisionnement en lait, la révision des activités de Murray Goulburn et la maximisation du réseau dont elle dispose.

La Société a l'intention de renouveler son programme de rachat dans le cours normal des activités qui arrivera à échéance le 16 novembre 2018. La Société a également l'intention de renouveler son programme de billets à moyen terme qui arrivera à échéance en janvier 2019.

Enfin, nous visons toujours à accroître l'efficacité globale de tous nos secteurs et à poursuivre notre croissance, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions.

## MESURE DE CALCUL DES RÉSULTATS NON CONFORME AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Dans certains cas, lors de l'évaluation de mesures de la performance financière, la Société fait référence à des termes, tels que « BAIIA ajusté », « bénéfice net ajusté » et « bénéfice net par action ajusté », qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, ces mesures non définies par les normes IFRS ne sont pas susceptibles d'être comparables à des mesures intitulées ou décrites de façon semblable qui sont appliquées par d'autres sociétés cotées en Bourse, et elles n'indiquent pas non plus que les éléments exclus sont non récurrents. La Société utilise le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration (BAIIA ajusté) comme mesure de sa performance puisqu'il s'agit d'une mesure courante dans l'industrie et qu'elle reflète la rentabilité continue des activités consolidées de la Société.

D'après la définition qu'en fait la Société, le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net avant l'inclusion des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices qui s'appliquent, le cas échéant. Le bénéfice net par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire (de base et dilué). Les mesures financières définies par les normes IFRS les plus semblables aux mesures utilisées par la Société sont le bénéfice avant impôts sur les bénéfices ainsi que le bénéfice net et le bénéfice net par action (de base et dilué).

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté, tels qu'ils sont utilisés par la direction, permettent de présenter avec précision et comparabilité les activités en cours de la Société. Ils procurent également aux lecteurs une représentation des activités jugée pertinente en ce qui a trait à la performance financière de la Société, car ils comprennent de l'information financière supplémentaire qui peut être utilisée pour dégager les tendances ou des informations à fournir additionnelles qui donnent des détails sur la façon dont les activités de la Société sont exercées. Ils permettent également de comparer les résultats des exercices précédents de la Société.

Les définitions ci-dessus sont utilisées dans le contexte des résultats et des activités pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018. Elles peuvent être modifiées en raison de transactions futures ou si la direction le juge nécessaire afin d'améliorer la compréhension et la comparabilité des résultats et activités futurs de la Société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice avant impôts sur les bénéfices, du bénéfice net et du bénéfice net par action avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté pour les périodes de trois et six mois pour lesquels la direction a présenté ces mesures.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	219,1	265,2	384,2	556,8
Autres charges financières	4,0	3,4	8,2	5,5
Intérêts sur la dette à long terme	18,4	9,1	33,5	16,9
Coûts d'acquisition et de restructuration	–	0,3	48,9	0,3
Amortissement	77,0	51,8	151,2	105,5
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>318,5</b>	<b>329,8</b>	<b>626,0</b>	<b>685,0</b>

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre					
	2018			2017		
	Par action			Par action		
	Total	De base	Dilué	Total	De base	Dilué
Bénéfice net	163,1	0,42	0,42	185,2	0,48	0,47
Coûts d'acquisition et de restructuration <sup>1</sup>	–	–	–	0,2	–	–
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>163,1</b>	<b>0,42</b>	<b>0,42</b>	<b>185,4</b>	<b>0,48</b>	<b>0,47</b>

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre					
	2018			2017		
	Par action			Par action		
	Total	De base	Dilué	Total	De base	Dilué
Bénéfice net	289,1	0,74	0,74	385,5	1,00	0,99
Coûts d'acquisition et de restructuration <sup>1</sup>	34,3	0,09	0,09	0,2	–	–
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>323,4</b>	<b>0,83</b>	<b>0,83</b>	<b>385,7</b>	<b>1,00</b>	<b>0,99</b>

<sup>1</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices.

## GLOSSAIRE

### **BAIIA AJUSTÉ**

Le « BAIIA ajusté » s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration.

### **Bénéfice net ajusté**

Le « bénéfice net ajusté » s'entend du bénéfice net avant l'inclusion des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices qui s'appliquent.

### **Bénéfice net par action ajusté**

Le « bénéfice net par action ajusté » (de base et dilué) correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire de base et dilué.

### **Prix moyen de la poudre de lactosérum**

Le « prix moyen de la poudre de lactosérum » correspond au prix moyen quotidien du lactosérum sec de première qualité publié par le *Dairy Market News*.

### **Prix du bloc**

Le « prix du bloc » correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

### **Prix du beurre**

Le « prix du beurre » correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

### **Dettes nettes**

La « dette nette » se compose de la dette à long terme et des emprunts bancaires, y compris les tranches échéant à moins d'un an de ces dernières, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### **Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté**

Le « ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté » correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

### **Écart**

L'« écart » correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10 sur le marché américain.

### **BAIIA ajusté des 12 derniers mois**

Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois correspond au total du BAIIA ajusté réel pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 et du BAIIA ajusté réel de l'exercice terminé le 31 mars 2018, moins le BAIIA ajusté réel pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017.

### **Facteurs du marché aux États-Unis**

Les « facteurs du marché aux États-Unis » comprennent, pour le Secteur USA, le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les aliments laitiers.

### **Réforme fiscale américaine**

La « réforme fiscale américaine » se rapporte à l'adoption de la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act » le 22 décembre 2017.



## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)  
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Revenus (note 12)</b>	<b>3 420,4 \$</b>	<b>2 884,2 \$</b>	<b>6 688,2 \$</b>	<b>5 776,3 \$</b>
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration (note 4)	<b>3 101,9</b>	<b>2 554,4</b>	<b>6 062,2</b>	<b>5 091,3</b>
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration</b>	<b>318,5</b>	<b>329,8</b>	<b>626,0</b>	<b>685,0</b>
Amortissement	<b>77,0</b>	<b>51,8</b>	<b>151,2</b>	<b>105,5</b>
Coûts d'acquisition et de restructuration	<b>–</b>	<b>0,3</b>	<b>48,9</b>	<b>0,3</b>
Intérêts sur la dette à long terme	<b>18,4</b>	<b>9,1</b>	<b>33,5</b>	<b>16,9</b>
Autres charges financières (note 9)	<b>4,0</b>	<b>3,4</b>	<b>8,2</b>	<b>5,5</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>219,1</b>	<b>265,2</b>	<b>384,2</b>	<b>556,8</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>56,0</b>	<b>80,0</b>	<b>95,1</b>	<b>171,3</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>163,1 \$</b>	<b>185,2 \$</b>	<b>289,1 \$</b>	<b>385,5 \$</b>
<b>Bénéfice net par action (note 8)</b>				
De base	<b>0,42 \$</b>	<b>0,48 \$</b>	<b>0,74 \$</b>	<b>1,00 \$</b>
Dilué	<b>0,42 \$</b>	<b>0,47 \$</b>	<b>0,74 \$</b>	<b>0,99 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)  
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Bénéfice net</b>	<b>163,1 \$</b>	185,2 \$	<b>289,1 \$</b>	385,5 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>				
Écarts de change découlant de la conversion des devises	(163,5)	(165,3)	(156,5)	(295,1)
Incidence de l'inflation découlant des ajustements liés à l'hyperinflation	29,7	-	29,7	-
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur couvertures de flux de trésorerie <sup>1</sup> (note 10)	(4,6)	2,7	(7,8)	11,7
Reclassement des (gains) pertes sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net <sup>2</sup>	3,4	(3,7)	3,3	(4,8)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(135,0)</b>	(166,3)	<b>(131,3)</b>	(288,2)
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>28,1 \$</b>	18,9 \$	<b>157,8 \$</b>	97,3 \$

<sup>1</sup> Après impôts sur les bénéfices de 2,0 \$ et de 3,4 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018 (0,3 \$ et 4,1 \$ en 2017).

<sup>2</sup> Après impôts sur les bénéfices de 1,4 \$ et de 1,4 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018 (1,8 \$ et 2,3 \$ en 2017).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)  
(non audités)

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>387 407 403</b>	<b>918,9 \$</b>	<b>549,6 \$</b>	<b>(3,8) \$</b>	<b>116,6 \$</b>	<b>662,4 \$</b>	<b>3 216,4 \$</b>	<b>4 797,7 \$</b>
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	289,1	289,1
Autres éléments du résultat global	-	-	(126,8)	(4,5)	-	(131,3)	-	(131,3)
Total du bénéfice global								157,8
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(126,2)	(126,2)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	-	-	-	-	12,5	12,5	-	12,5
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 167 927	26,6	-	-	-	-	-	26,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	5,2	-	-	(5,2)	(5,2)	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	2,1	2,1	-	2,1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>388 575 330</b>	<b>950,7 \$</b>	<b>422,8 \$</b>	<b>(8,3) \$</b>	<b>126,0 \$</b>	<b>540,5 \$</b>	<b>3 379,3 \$</b>	<b>4 870,5 \$</b>

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>386 234 311</b>	<b>871,1 \$</b>	<b>717,8 \$</b>	<b>(3,0) \$</b>	<b>97,9 \$</b>	<b>812,7 \$</b>	<b>2 639,1 \$</b>	<b>4 322,9 \$</b>
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	385,5	385,5
Autres éléments du résultat global	-	-	(295,1)	6,9	-	(288,2)	-	(288,2)
Total du bénéfice global								97,3
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(119,7)	(119,7)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	-	-	-	-	12,0	12,0	-	12,0
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	884 468	20,6	-	-	-	-	-	20,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	4,1	-	-	(4,1)	(4,1)	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	1,3	1,3	-	1,3
Actions rachetées et annulées	(654 900)	(1,4)	-	-	-	-	(27,6)	(29,0)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>386 463 879</b>	<b>894,4 \$</b>	<b>422,7 \$</b>	<b>3,9 \$</b>	<b>107,1 \$</b>	<b>533,7 \$</b>	<b>2 877,3 \$</b>	<b>4 305,4 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars CAD)

Aux	30 septembre 2018 (non audité)	31 mars 2018 (audité)
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,3 \$	122,2 \$
Débiteurs	1 179,6	944,9
Stocks	1 615,3	1 234,5
Impôts à recevoir	55,2	52,0
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	66,1	68,8
	3 007,5	2 422,4
<b>Immobilisations</b>	2 850,9	2 220,0
<b>Goodwill</b>	2 481,7	2 417,3
<b>Actifs incorporels</b>	854,5	823,1
<b>Autres éléments d'actif</b>	86,9	85,7
<b>Impôts différés</b>	57,0	34,5
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 338,5 \$</b>	<b>8 003,0 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Emprunts bancaires (note 5)	156,7 \$	193,3 \$
Créditeurs et charges à payer	1 359,4	1 068,6
Impôts à payer	24,4	26,5
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	4,4	4,4
	1 544,9	1 292,8
<b>Dette à long terme (note 6)</b>	<b>2 381,4</b>	<b>1 420,9</b>
<b>Autres éléments de passif</b>	<b>86,2</b>	<b>66,7</b>
<b>Impôts différés</b>	<b>455,5</b>	<b>424,9</b>
<b>Total du passif</b>	<b>4 468,0 \$</b>	<b>3 205,3 \$</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 7)	950,7	918,9
Réserves	540,5	662,4
Bénéfices non distribués	3 379,3	3 216,4
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 870,5 \$</b>	<b>4 797,7 \$</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>9 338,5 \$</b>	<b>8 003,0 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)  
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
<b>Exploitation</b>				
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	11,1	9,0	22,7	15,9
Intérêts et autres charges financières	22,4	12,5	41,7	22,4
Impôts sur les bénéfices	56,0	80,0	95,1	171,3
Amortissement	77,0	51,8	151,2	105,5
Gain sur la cession d'immobilisations	(0,1)	(0,2)	(1,0)	(0,4)
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(1,7)	(2,3)	5,1	6,1
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	0,6	0,5	1,2	0,8
	328,4	336,5	605,1	707,1
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(29,7)	(82,8)	(70,5)	(202,9)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	298,7	253,7	534,6	504,2
Intérêts et autres charges financières payés	(12,4)	(4,4)	(40,2)	(20,3)
Impôts sur les bénéfices payés	(37,5)	(80,9)	(89,2)	(195,7)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	248,8	168,4	405,2	288,2
<b>Investissement</b>				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(40,2)	(33,8)	(1 356,9)	(33,8)
Ajouts aux immobilisations	(75,7)	(74,8)	(141,9)	(149,7)
Ajouts aux actifs incorporels	(18,4)	(19,1)	(36,1)	(38,2)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	239,7	–	239,7	–
Produit de la cession d'immobilisations	0,5	4,2	1,4	4,8
Autres	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,2)
	105,8	(123,6)	(1 294,0)	(217,1)
<b>Financement</b>				
Emprunts bancaires	(0,1)	61,7	(15,8)	98,4
Produit de l'émission de la dette à long terme	350,0	–	1 633,6	300,0
Remboursement de la dette à long terme	(647,7)	–	(648,4)	(400,0)
Émission de capital-actions	8,7	9,5	26,6	20,6
Rachat de capital-actions	–	–	–	(29,0)
Dividendes	(64,1)	(61,8)	(126,2)	(119,7)
	(353,2)	9,4	869,8	(129,7)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	1,4	54,2	(19,0)	(58,6)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	99,5	131,1	122,2	250,5
<b>Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	(9,6)	(4,5)	(11,9)	(11,1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	91,3 \$	180,8 \$	91,3 \$	180,8 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options et les actions.)  
(non audités)

## NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (états financiers) de la Société pour la période terminée le 30 septembre 2018 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la publication des états financiers pour la période terminée le 30 septembre 2018.

## NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Conséquemment, certaines exigences, en matière d'informations à fournir, habituellement requises dans la préparation d'un rapport annuel conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) ont été omises ou résumées.

## NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et procédés de calcul appliqués dans les présents états financiers sont les mêmes que ceux appliqués par la Société dans ses états financiers consolidés au 31 mars 2018 et pour l'exercice terminé à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et modifications et normes applicables décrites plus bas.

Les présents états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités de la Société.

### **INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE**

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. L'application anticipée est permise.

#### ***IFRS 3, Regroupements d'entreprises***

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

#### ***IFRS 9, Instruments financiers***

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

#### ***IFRS 11, Partenariats***

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

## NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### **IFRS 16, Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

### **IAS 19, Avantages du personnel**

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

### **IAS 23, Coûts d'emprunt**

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

### **IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises**

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

### **IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux**

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes, modifications et interprétation sur les états financiers de la Société.

## QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 16

IFRS 16 doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. La Société n'adoptera pas IFRS 16 de façon anticipée.

IFRS 16 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 16 à la date de la première application. La Société appliquera la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 16.

Les principales incidences de l'adoption d'IFRS 16 devraient concerner la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La majorité des contrats de location considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 devraient être comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation, en plus des obligations locatives. La Société s'attend à ce qu'IFRS 16 ait une incidence sur son état consolidé des résultats en raison du reclassement des loyers et charges locatives, qui seront désormais classés dans les charges d'amortissement et d'intérêts plutôt que dans les charges d'exploitation. Le changement de la façon de comptabiliser ces charges aura une incidence sur la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie.

La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers de la Société.



## NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### **INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE**

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

#### **IFRS 2, Paiement fondé sur des actions**

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

#### **IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le but de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives révisées à l'égard du classement et de l'évaluation des actifs financiers, y compris un nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. En vertu d'IFRS 9, la perte de valeur est calculée selon les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 9.

*Classement et évaluation* IFRS 9 comporte de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers qui comprennent les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le nouveau classement des actifs financiers présenté dans IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur le classement des actifs et des passifs financiers. Il n'y a pas eu d'incidence importante relativement à l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

<b>Actif/passif</b>	<b>Classement en vertu d'IAS 39</b>	<b>Classement en vertu d'IFRS 9</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Autres actifs à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Emprunts bancaires	Autres éléments de passif	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dette à long terme	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

*Dépréciation* IFRS 9 fournit un nouveau modèle de dépréciation qui exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti.

*Comptabilité de couverture* IFRS 9 comporte un nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu duquel la Société doit s'assurer que les relations de couverture sont alignées sur les objectifs et la stratégie de gestion du risque de la Société et doit appliquer une approche plus qualitative et prospective pour évaluer l'efficacité des couvertures. La Société a effectué ces changements à ses documents internes pour répondre aux exigences d'IFRS 9. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, la Société a appliqué la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de façon prospective à compter de la date de la première application.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

## NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annule et remplace les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

Cette norme établit une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

En vertu d'IFRS 15, la Société doit définir son rôle à titre d'entité agissant pour son propre compte ou de mandataire dans le cadre des activités d'expédition et de manutention. Conformément à cette norme, les activités d'expédition et de manutention de la Société sont considérées comme une activité principale et sont présentées selon le montant brut.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus, puisque les revenus sont comptabilisés à un moment précis lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Elle a aussi eu une incidence sur certains contrats conclus avec des clients qui offrent des programmes incitatifs, comprenant des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Ces incitatifs donnent lieu à des contreparties variables, qui sont aussi estimées au moment de la passation du contrat. Enfin, IFRS 15 a eu une incidence sur le classement de certains montants versés aux clients dans l'état des résultats, les paiements aux clients pour des biens ou services distincts ayant été classés dans les frais de vente, généraux et d'administration et les paiements qui n'étaient pas pour des biens et services distincts, à titre de composante des ventes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

### **IAS 40, Immeubles de placement**

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

### **IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée**

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

## NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### **IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes**

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les normes IFRS devraient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à cet ajustement ont été remplies.

En vertu d'IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés selon l'indice général des prix approprié pour rendre compte de l'incidence de l'inflation et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les incidences principales sur les états financiers de la Société sont une hausse de 57,0 millions de dollars des actifs non monétaires, comme les stocks, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, et une hausse de 13,9 millions de dollars des passifs d'impôts différés. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> juillet 2018, un ajustement non récurrent de 43,1 millions de dollars a été inclus dans l'état consolidé du résultat global.

## NOTE 4 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT, LES COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(51,4) \$	(19,3) \$	(11,1) \$	(56,0) \$
Matières premières et consommables utilisées	2 361,1	2 001,0	4 547,8	3 990,6
(Gain) perte sur change	(1,2)	(2,9)	(2,2)	0,4
Avantages du personnel	399,7	316,4	781,0	649,1
Frais de vente	169,5	102,7	324,6	207,8
Autres frais généraux et d'administration	224,2	156,5	422,1	299,4
Total	3 101,9 \$	2 554,4 \$	6 062,2 \$	5 091,3 \$

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, une réduction de valeur des stocks de 0,3 million de dollars a été constatée à titre de charge dans les « Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration », dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours » (3,3 millions de dollars et 4,2 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017). Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

## NOTE 5 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	30 septembre 2018	31 mars 2018
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2022 <sup>1</sup>	387,2	300,0 USD	– \$	71,0 \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2022 <sup>1</sup>	258,2	200,0 USD	40,0	–
Argentine	Annuelle <sup>2</sup>	117,5	91,0 USD	38,7	41,3
Argentine	Annuelle <sup>3</sup>	61,7	1 970,0 ARS	18,2	42,2
Australie	Annuelle <sup>4</sup>	293,6	315,0 AUD	36,8	7,9
Australie	Annuelle <sup>4</sup>	129,1	100,0 USD	23,0	30,9
		1 247,3		156,7 \$	193,3 \$

<sup>1</sup> Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

<sup>2</sup> Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

<sup>3</sup> Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

<sup>4</sup> Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,70 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

## NOTE 6 DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850,0 millions de dollars) <sup>1</sup>	– \$	200,0 \$
Obtenues en avril 2018 et échéant en avril 2021 <sup>2</sup>	300,0	–
Obtenues en avril 2018 et échéant en avril 2023 (600,0 millions de dollars AUD) <sup>2</sup>	512,7	–
Billets de premier rang non garantis <sup>3</sup>		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	300,0
3,60 %, émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350,0	–
Obligations en vertu de contrats de location-financement	23,1	25,3
	<b>2 385,8 \$</b>	<b>1 425,3 \$</b>
Tranche échéant à moins d'un an	4,4	4,4
	<b>2 381,4 \$</b>	<b>1 420,9 \$</b>
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	4,4 \$	4,4 \$
De 1 à 2 ans	318,7	520,9
De 2 à 3 ans	600,0	–
De 3 à 4 ans	300,0	300,0
De 4 à 5 ans	512,7	300,0
Plus de 5 ans	650,0	300,0
	<b>2 385,8 \$</b>	<b>1 425,3 \$</b>

<sup>1</sup> Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou en dollars américains.

<sup>2</sup> Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou six mois, au choix de la Société.

<sup>3</sup> Les paiements d'intérêts sont semestriels.

## NOTE 6 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le 14 août 2018, la Société a émis des billets à moyen terme de série 5, pour un montant de 350,0 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,60 % et échéant le 14 août 2025. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux. Cette émission a été faite dans le cadre de son programme de billets à moyen terme.

Le 21 décembre 2017, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable d'un montant total de 1,284 milliard de dollars (facilité d'acquisition), qui était disponible pour financer l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (note 11). Le 1<sup>er</sup> mai 2018, la facilité d'acquisition avait été utilisée en totalité.

La Société a utilisé le produit des billets à moyen terme de série 5, la trésorerie et les facilités de crédit disponibles pour rembourser 400,0 millions de dollars de la facilité d'acquisition. De plus, à la suite de la cession de l'usine de Koroit (note 11), la Société a remboursé les facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties d'un montant de 200,0 millions de dollars et une tranche de 46,6 millions de dollars (50,0 millions de dollars AUD) de la facilité d'acquisition.

## NOTE 7 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	30 septembre 2018	31 mars 2018
ÉMIS		
388 575 330 actions ordinaires (387 407 403 actions ordinaires au 31 mars 2018)	950,7 \$	918,9 \$

### RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le nombre d'options en circulation, pour les périodes de six mois, a varié de la façon suivante :

	30 septembre 2018		30 septembre 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	19 510 123	32,95 \$	17 850 014	29,00 \$
Options octroyées	4 536 208	41,02 \$	3 908 023	46,29 \$
Options levées	(1 167 927)	22,80 \$	(884 468)	23,31 \$
Options annulées	(496 686)	42,45 \$	(234 924)	34,80 \$
Solde à la fin de la période	22 381 718	34,95 \$	20 638 645	32,45 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2019 est de 41,02 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (46,29 \$ pour l'exercice 2018).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2019 a été estimée à 7,12 \$ par option (7,68 \$ pour l'exercice 2018) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 septembre 2018	31 mars 2018
<b>Moyenne pondérée :</b>		
Taux d'intérêt sans risque	1,95 %	1,10 %
Durée de vie prévue des options	5,6 ans	5,4 ans
Volatilité <sup>1</sup>	18,42 %	18,89 %
Taux de dividendes	1,54 %	1,26 %

<sup>1</sup> La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 6,1 millions de dollars (5,6 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 12,5 millions de dollars (11,4 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, respectivement. Une charge de rémunération de 6,1 millions de dollars (5,2 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 12,0 millions de dollars (10,1 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017, respectivement.

## NOTE 8 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	388 414 259	386 267 407	388 314 742	386 326 766
Options dilutives	3 259 720	4 797 191	3 468 179	5 004 754
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	391 673 979	391 064 598	391 782 921	391 331 520
Bénéfice net de base par action	0,42 \$	0,48 \$	0,74 \$	1,00 \$
Bénéfice net dilué par action	0,42 \$	0,47 \$	0,74 \$	0,99 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, 3 704 977 options ont été exclues du calcul puisque leur prix d'exercice est supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (3 862 941 options ont été exclues pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

## NOTE 9 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Charges financières	5,1 \$	4,3 \$	10,5 \$	7,2 \$
Revenus financiers	(1,1)	(0,9)	(2,3)	(1,7)
	4,0 \$	3,4 \$	8,2 \$	5,5 \$

## NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2018. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(1,0) \$	(1,0) \$	(1,4) \$	(1,4) \$
Dérivés de change (niveau 2)	(17,8)	(17,8)	(8,7)	(8,7)
<b>Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle</b>				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(5,8)	(5,8)	(1,4)	(1,4)
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	—	—	(0,5)	(0,5)
<b>Dette à long terme (niveau 2)</b>	<b>2 353,0 \$</b>	<b>2 385,8 \$</b>	<b>1 410,0 \$</b>	<b>1 425,3 \$</b>

## NOTE 11 ACQUISITION D'ENTREPRISES

### **SHEPHERD GOURMET (ONTARIO) INC.**

Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ses activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, en Ontario, au Canada. Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada. Pour la période de 12 mois terminée le 30 avril 2018, Shepherd Gourmet a généré des revenus d'environ 57 millions de dollars.

Le prix d'achat était de 100,0 millions de dollars, sur une base sans endettement, dont une tranche de 88,0 millions de dollars a été payée en trésorerie au moyen des fonds en caisse et une tranche de 12,0 millions de dollars représente un solde à payer au vendeur.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Canada).

La répartition préliminaire du prix d'achat est présentée ci-dessous. La répartition finale sera terminée d'ici la fin de l'exercice en cours.

### **MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED**

Le 1<sup>er</sup> mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG complémente les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permettra à la Société de renforcer sa présence en Australie. MG produit une gamme complète d'aliments laitiers, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de la restauration à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2017, Murray Goulburn a généré des revenus d'environ 2,5 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars AUD).

Le prix d'achat de la transaction s'est élevé à 1,276 milliard de dollars (1,311 milliard de dollars AUD) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition (note 6). Le prix d'achat comprenait des passifs repris par la Société de 76,7 millions de dollars.

Le 17 août 2018, la Société a conclu la vente de l'usine de Koroit située dans l'État de Victoria à un prix de vente de 239,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars AUD). Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition des activités de MG. Les actifs détenus en vue de la vente de l'usine de Koroit comprenaient des stocks, des immobilisations et des actifs incorporels. Ces actifs ont été évalués à la juste valeur moins les coûts de la vente. Aucun gain ni perte n'a été comptabilisé relativement à cette transaction.

La répartition préliminaire du prix d'achat est présentée ci-dessous. La répartition finale sera terminée d'ici la fin de l'exercice en cours.

		MG	Shepherd	Total pour 2019
Actifs acquis	Trésorerie	7,4 \$	– \$	7,4 \$
	Débiteurs	244,8	5,1	249,9
	Stocks	382,9	3,7	386,6
	Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	10,4	0,5	10,9
	Actifs détenus en vue de la vente	240,3	–	240,3
	Immobilisations	637,4	11,9	649,3
	Goodwill	–	78,7	78,7
	Actifs incorporels	28,5	5,2	33,7
	Autres éléments d'actif	8,9	–	8,9
	Impôts différés	16,1	–	16,1
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(287,8)	(3,5)	(291,3)
	Autres éléments de passif	(12,6)	–	(12,6)
	Impôts différés	–	(1,6)	(1,6)
<b>Actifs nets acquis et contrepartie totale</b>		<b>1 276,3 \$</b>	<b>100,0 \$</b>	<b>1 376,3 \$</b>



## NOTE 11 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

### **BETIN, INC.**

Le 12 décembre 2017, la Société a conclu l'acquisition de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (Betin ou Montchevre). Le prix d'achat de 348,1 millions de dollars, sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie.

Montchevre produisait, mettait en marché et distribuait du fromage de chèvre aux États-Unis, principalement sous la marque *Montchevre*. Ses activités sont exercées dans une usine située à Belmont, Wisconsin (États-Unis). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, Montchevre a généré des revenus annuels d'environ 150 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA).

### **ACTIVITÉS DE PRODUITS LAITIERS AYANT UNE DURÉE DE CONSERVATION PROLONGÉE DE SOUTHEAST MILK, INC. (SMI)**

Le 29 septembre 2017, la Société a fait l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI. Le prix d'achat de 63,6 millions de dollars, sur une base sans endettement, incluait une contrepartie en trésorerie de 37,0 millions de dollars.

Ses activités sont exercées dans une usine située à Plant City, en Floride, aux États-Unis. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, les activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI ont généré des revenus annuels d'environ 59 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Aliments laitiers (USA).

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		Betin	SMI	Total pour 2018
Actifs acquis	Fonds de roulement	38,4 \$	2,8 \$	41,2 \$
	Immobilisations	17,5	38,6	56,1
	Goodwill	211,6	22,2	233,8
Passifs repris	Actifs incorporels	131,6	–	131,6
	Obligations en vertu de contrats de location-financement	–	(26,6)	(26,6)
	Impôts différés	(51,0)	–	(51,0)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée en trésorerie		348,1 \$	37,0 \$	385,1 \$

## NOTE 12 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

## NOTE 12 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Revenus</b>				
Canada	1 047,7 \$	1 032,6 \$	2 058,7 \$	2 031,8 \$
USA	1 618,0	1 528,1	3 212,6	3 106,4
International	754,7	323,5	1 416,9	638,1
	<b>3 420,4 \$</b>	<b>2 884,2 \$</b>	<b>6 688,2 \$</b>	<b>5 776,3 \$</b>
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration</b>				
Canada	104,4 \$	122,9 \$	209,9 \$	239,9 \$
USA	133,8	170,7	288,1	367,2
International	80,3	36,2	128,0	77,9
	<b>318,5 \$</b>	<b>329,8 \$</b>	<b>626,0 \$</b>	<b>685,0 \$</b>
<b>Amortissement</b>				
Canada	17,8 \$	13,9 \$	35,5 \$	27,5 \$
USA	39,1	29,3	80,1	61,8
International	20,1	8,6	35,6	16,2
	<b>77,0 \$</b>	<b>51,8 \$</b>	<b>151,2 \$</b>	<b>105,5 \$</b>
Coûts d'acquisition et de restructuration	–	0,3	48,9	0,3
Charges financières, montant net	22,4	12,5	41,7	22,4
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>219,1</b>	<b>265,2</b>	<b>384,2</b>	<b>556,8</b>
Impôts sur les bénéfices	56,0	80,0	95,1	171,3
<b>Bénéfice net</b>	<b>163,1 \$</b>	<b>185,2 \$</b>	<b>289,1 \$</b>	<b>385,5 \$</b>

Le tableau suivant présente les revenus par segmentation des marchés. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Revenus</b>				
Détail	1 605,5 \$	1 406,2 \$	3 115,5 \$	2 817,7 \$
Restauration	1 203,1	1 134,5	2 413,6	2 290,5
Industriel	611,8	343,5	1 159,1	668,1
	<b>3 420,4 \$</b>	<b>2 884,2 \$</b>	<b>6 688,2 \$</b>	<b>5 776,3 \$</b>

## NOTE 13 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

### **VENTE DE L'INSTALLATION DE BURNABY**

Le 17 octobre 2018, la Société a vendu son installation de Burnaby, en Colombie-Britannique, pour un prix de vente de 209,0 millions de dollars, qui se traduira par un gain après impôts d'environ 167 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2019. Dans le cadre de la transaction, la Société a conclu un contrat de location visant cette même installation jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation de remplacement, à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, soit achevée.

### **F&A DAIRY PRODUCTS, INC.**

Le 26 octobre 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (F&A Dairy Products). Ces activités sont exploitées dans deux usines situées à Las Cruces, Nouveau-Mexique, et à Dresser, Wisconsin (États-Unis). L'entreprise compte environ 170 employés.

## NOTE 13 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR (SUITE)

Le prix d'achat s'est élevé à environ 111 millions de dollars, sur une base sans encaisse ni endettement, et sera réglé au comptant avec l'encaisse et les lignes de crédit disponibles. Pour la période de 12 mois terminée le 31 août 2018, F&A Dairy Products a généré des revenus d'environ 212 millions de dollars.

La transaction est assujettie aux conditions usuelles (dont l'approbation des autorités de réglementation) et la clôture est prévue d'ici la fin de l'année 2018.